Etat d'avancement du projet

Contrairement à ce qui était prévu dans le projet initial, l'installation d'une pompe solaire à Boucanlamare sur l'île de La Gonâve en HAÏTI n'a pas pu se faire en une seule phase car elle a nécessité une aide technique plus importante d'Aquassistance. De fait, quatre phases ont été nécessaires :

- la réalisation des forages en juin 2008
- le calcul des débits en novembre 2008
- les constructions et le dédouanement de mars à fin-juin 2009
- l'installation des panneaux et les raccordements en novembre et décembre 2009

Cette extension de partenariat avec Aquassistance nous a obligés à tenir compte de leur calendrier, ce qui a prolongé le temps de réalisation du projet et a engagé des frais supplémentaires puisqu'il a fallu prévoir quatre déplacements (Aquassistance a assumé en totalité le coût des forages et les frais de son personnel, composé d'une personne lors de la 1ère phase, de trois personnes pour la seconde et la quatrième phases).

Mais elle a aussi permis un aspect technique très important et, de ce fait, une plus grande fiabilité près de l'Etat haïtien, du MHAVE (Ministère des HAïtiens Vivant à l'Etranger) dont deux membres se sont déplacés lors du calcul des débits et plus spécialement des responsables locaux de la 11ème section où se trouve situé Boucanlamare. Ceci a enrichi notre partenariat avec les instances haïtiennes et a contribué à une meilleure reconnaissance de notre travail et de l'association locale « Soley Lakay Ayiti »..

Modifications du projet

En plus de l'installation prévue dans le projet initial et sur les conseils d'Aquassistance, trois borne-fontaine vont être ajoutées. Ceci va faciliter les conditions de distribution de l'eau puisque, à partir d'un même forage, il y aura trois lieux de distribution dont un à proximité d'une école, ce qui pourrait engendrer un taux de scolarité plus important.

Là encore, il a fallu procéder à quelques modifications :

- installation du réservoir en hauteur (d'où la nécessité de faire faire un tronçon de route supplémentaire à la population, d'acheter un marteau piqueur pour buriner un roc sur lequel sera placé le réservoir)
- réalisation de trois kiosques pour les bornes-fontaines et de tranchées pour les canalisations (celles-ci ont été réalisées par la population).

Projet de réalisation d'une pompe solaire à Boucanlamare sur l'île de La Gonâve (HAÏTI)

Première phase:
réalisation des forages du 26 mai au 5 juillet 2008

Nom du demandeur :	ASSOCIATION « SOLEY LAKAY » 2, rue Alcide de Gaspéri 49240 AVRILLE Tel : 02 41 34 47 17 Courriel : soleylakay.jean@laposte.net

Juillet 2008

A- Descriptif :

1. Les préparatifs :

Depuis près d'un an, des contacts réguliers entre « Soley Lakay Frans » et « Soley Lakay Ayiti » ont permis de faire un inventaire des foreuses présentes sur l'île de la Gonâve et de leur état ainsi que des techniciens disponibles. Puis, avec « Aquassistance », les aspects plus techniques ont été étudiés et des accords ont été passés.

Dans la même période, il fallait faire une route pour acheminer la foreuse sur le site de Boucanlamare. La population s'y est affairée et l'a réalisée avec les moyens disponibles, sous la responsabilité de « Soley Lakay Ayiti » et du chef de section. Elle a été terminée en mars 2008.

Puis, après des réparations (financées par « Aquassistance »), la foreuse (à battements fond de trou) a été acheminée pour le 20 mai à Boucanlamare.

C'est aussi à cette date que la population s'est remise à la construction d'une route pour acheminer la foreuse de Boucanlamare à Platon Letan. Avec les moyens du bord (masses, machettes, pioches, pelles, mains…), hommes, femmes et enfants ont cassé les roches, transporté des pierres, taillé des branches, aplani au mieux pour que les 4 km séparant Boucanlamare de Platon Letan puissent être empruntés par la foreuse. Pour soutenir les efforts de la population locale, « Soley Lakay Frans » a pris en charge les frais de nourriture des travailleurs. Ce travail a été terminé, non sans fatigue, le 15 juin. Toutefois, cette route sera à consolider par la suite car aucun ciment n'y a été coulé.

2. 1er forage : Boucanlamare :

Celui-ci a été réalisé du 29 mai au 3 juin, sous la responsabilité technique de Jean-Marie Battarel, hydrogéologue d' « Aquassistance » qui avait lui-même effectué la mission de faisabilité en novembre 2006 et est à l'origine du repérage des deux nouveaux points d'eau. Au cours du forage, la population a à nouveau été mise à contribution pour fournir l'eau nécessaire au bon fonctionnement de la foreuse ; c'est sur la tête ou à dos d'âne que toute l'eau a été acheminée.

Le forage réalisé a une **profondeur de 128 mètres pour une hauteur d'eau de 72 mètres**. Le diamètre du tubage est de 4 pouces.

3. 2ème forage : Platon Letan :

Ce dernier a été réalisé du 16 au 22 juin, sous la responsabilité de Jules Bert Jean, président de « Soley Lakay Frans », avec les conseils de l'hydrogéologue d' « Aquassistance ».

Cette fois, la population étant beaucoup plus dispersée, il a fallu louer un camion pour aller chercher l'eau nécessaire au bon fonctionnement de la foreuse.

Le forage de Platon Letan a une **profondeur de 95 mètres pour une hauteur d'eau de 64 mètres**. Le diamètre du tubage est identique au premier, soit 4 pouces.

B- : Compte-rendu journalier :

L.26 mai	Arrivée à Port au Prince de Jules Bert Jean, président de « Soley Lakay Frans » et de Jean-Marie BATTAREL, hydrogéologue d' « Aquassistance »
M.27 mai	Achats de matériel à Port au Prince
Me.28 mai	Rencontre à l'Ambassade de France, en vue d'une subvention
J.29 mai	Arrivée à Nan 27, sur l'île de la Gonâve, et début du forage de Boucanlamare réalisé par 4 techniciens
M.3 juin	Fin du forage de Boucanlamare
Me.4 juin	Nouveau rendez-vous à l'Ambassade de France à Port au Prince
J.5 juin	Départ de l'hydrogéologue d'Aquassistance
S.14 juin	Retour des 4 techniciens pour le forage (devaient être présents à partir du 7 juin mais sont partis jusqu'au 14 juin)
D.15 juin	Acheminement de la foreuse sur le site de Platon Letan
L.16 juin	Début du forage de Platon Letan
S.21 juin	Fin du forage de Platon Letan
D.22 juin	Réalisation d'une plate-forme en béton pour protéger le forage
L.23 juin	Visite de Jules Bert Jean au site de Mare Sucrin
M.24 juin	Réunions diverses : population et agriculteurs de Platon Letan, Comité d'l'Eau de Boucanlamare
Me.25 juin	Départ de Jules Bert Jean de l'île de la Gonâve
J.26 juin	Rendez-vous à l'Ambassade de France à Port au Prince
V 27 juin	
S 28 juin	Retour de Jules Bert Jean sur l'île de la Gonâve
Du L.30 juin au S.5 juillet	Diverses rencontres et rendez-vous personnels, puis retour en France de Jules Bert Jean

C- : Aspect financier :

« Aquassistance » a pris en charge la totalité du coût des forages ainsi que le transport de son technicien Jean-Marie Battarel.

« Soley Lakay » a pris en charge les coûts de transport, d'hébergement et de nourriture de Jules Bert Jean, les frais de Jean-Marie Battarel sur l'île de la Gonâve et contribué à l 'achat de deux terrains pour l'implantation des pompes

D- : Suites à donner au projet :

Les forages étant profonds, des calculs sont à refaire concernant la pompe et les panneaux photovoltaïques ; le diamètre sera probablement inférieur à celui prévu au départ et le nombre de panneaux risque aussi d'augmenter.

Une deuxième mission va aussi être programmée pour le calcul des débits.

E- : Remerciements :

Les 2 forages de Boucanlamare et de Platon Letan, réalisés du 29 mai au 22 juin sont un succès.

Ils ont été réussis grâce à un travail concerté et régulier de différents partenaires :

- la population locale qui a réalisé deux routes pour l'acheminement de la foreuse et qui, chaque jour, s'est relayée pour fournir l'eau nécessaire au bon fonctionnement de la foreuse
- Gabriel Vadner, vice-président de l'association « Soley Lakay Ayiti », qui a été le principal coordonnateur entre les techniciens, les autorités locales et « Soley Lakay Frans » et qui a fait un travail remarquable de sensibilisation près de la population
- le Comité de l'Eau de Boucanlamare, dirigé par Wylio Gabriel, qui a pris en charge les quatre techniciens de forage dès leur arrivée sur l'île (dont leur hébergement et leur nourriture) et qui a permis que cette mission se passe dans de bonnes conditions
- les autorités locales qui ont signé une convention avec « Soley Lakay » et « Aquassistance » et qui ont participé à la négociation du terrain
- « Aquassistance » qui a pris financièrement et techniquement en charge ces deux forages et qui nous a accompagnés par la présence de Jean-Marie Battarel, hydrogéologue
- « Soley Lakay Frans » qui a coordonné l'ensemble et plus spécialement Jules Bert Jean, présent tout au long de cette mission

Projet de réalisation d'une pompe solaire à Boucanlamare sur l'île de La Gonâve (HAÏTI)

Deuxième phase :
réalisation des calculs de débits
du 3 novembre au 5 décembre 2008

Nom du demandeur :	ASSOCIATION « SOLEY LAKAY » 2, rue Alcide de Gaspéri 49240 AVRILLE Tel : 02 41 34 47 17 Courriel : soleylakay.jean@laposte.net

Décembre 2008

A- Descriptif :

1. Les actions réalisées

L'analyse de l'eau étant positive (voir rapport du laboratoire en Annexes), nous avons procédé au calcul des débits.

Pour cela, Aquassistance a mis à notre disposition trois professionnels pendant dix jours (du 7 au 18 novembre 2008). Seul le calcul du 1er forage (Boucanlamare) a été fait par son équipe car elle a rencontré d'énormes difficultés matérielles dont une panne sur un appareil qui s'est avérée très problématique à réparer et un groupe électrogène de puissance insuffisante. Les conditions du pays ont alors pesé très dur sur la capacité à résoudre ces difficultés (pas de matériel, pas d'infra-structures, pas de moyen de transport correct…) et ont empêché le calcul du débit du second forage. C'est « Soley Lakay Frans » en la personne de Jules Bert JEAN qui devait procéder à ce calcul. Mais celui-ci s'est avéré impossible à réaliser car les quatre cyclones successifs et de grande violence qui se sont déroulés au cours des mois d'août et septembre 2008 ont endommagé le forage de Platon Letan (soulèvement de la dalle de ciment provoquant l'introduction de roches qui ont brisé une partie du tubage ?). En accord avec Aquassistance, nous avons alors décidé de remettre à plus tard la réfection de ce deuxième forage lorsque nous réaliserons le projet de Platon Letan

Au cours de cette mission, deux personnes du MHAVE (Ministère des HAïtiens Vivant à l'Etranger) sont venus sur place pendant deux jours (une nuit passée à Nan 27, sur le premier site de l'association où séjournaient les membres d'Aquassistance et Jules Bert JEAN). Elles ont visité les deux sites déjà existant (Nan 27 et Mare Sucrin), ont interrogé la population locale, ont discuté avec le personnel d'Aquassistance et notre président et ont pu, sur un court temps, appréhender le travail fait et aussi les difficultés rencontrées au quotidien.

2. Récit de la mission rédigé par Jules Bert JEAN

Je suis arrivé en Haïti le 03-11-08.

Après deux jours passés à Port au Prince pour les achats, j'ai pris le chemin qui conduit à la Gonâve. En arrivant à la Gonâve, vers 15h, j'ai loué une voiture qui m'a conduit à Nan 27 en passant par le marché de Palma pour terminer l'achat de provisions. Ensuite, vers 19 h, je suis arrivé sur le site de Nan 27 très fatigué du voyage ; j'ai alors tout de suite pris la direction du lit.

Le jeudi matin, après une nuit bien méritée, l'organisation a commencé ; j'ai commencé par téléphoner à Gabriel VADNER (vice-président de Soley Lakay Ayiti et responsable des relations sur place) pour savoir s'il était disponible pour aller à Port-au-Prince dès le lendemain afin d'aller chercher à l'aéroport les 3 personnes d'Aquassistance : Jean-Marie BATTAREL, Antoine MERCERON et Rafael

PORRAS. Moi, je suis resté à la maison de Nan 27 afin d'organiser les chambres, leur nettoyage et le repas du samedi soir. Lorsqu'ils sont arrivés, vers 18h le samedi 8 novembre, tout était prêt pour les accueillir.

Le dimanche 9 novembre, la mission a commencé. Nous sommes partis visiter les deux sites, avons pris des photos et des repères pour voir où on pouvait installer la citerne, les panneaux et les kiosques.

Le lundi 10 novembre, les études de GPS, de calcul de niveau et d'écoulement ont commencé et ont occupé toute la journée. Des problèmes du contacteur de la pompe d'essai nous ont pris une bonne partie de la journée du mardi.

Mercredi matin, départ pour Palma (accès Internet nécessaire pour récupérer le plan de câblage du contacteur). Internet ne fonctionnant pas, il nous a fallu aller jusqu'à Anse à Galets : 15 kilomètres de piste, un trajet d'une durée de 2h20 avec, en bonus, deux crevaisons. Après la lecture des messages sur Internet et plusieurs appels téléphoniques, à 13 h30, nous sommes partis chercher Mme Belinda BAH, assistante technique de la coopération française et M .Henri BOUCICAUT, Directeur à la Coopération Inter-Haïtienne du MHAVE, qui arrivaient de Port-au-Prince pour une visite de deux jours (l'Ambassade de France, via le MHAVE, étant co-financeur du projet de Boucanlamare). Nous sommes partis au restaurant tous les six puis avons effectué ensemble de petits achats avant de reprendre le chemin du site de Nan 27. Le plus dur restait à faire : se trouver chacun un lit ! Mission accomplie : tout le monde a trouvé une place pour la nuit .

Le jeudi 13, c'est la préparation du matériel et l'organisation de son transport ; nous avons environ 130 kilos de matériel à transporter du site de Nan 27 à Boucanlamare sur les dos de « bourricots » mais il faut les trouver ces « bourricots » et nous organisons alors une visite de porte à porte pour arriver à nos fins. Juste avant de les charger, j'ai demandé à Jean-Marie BATTAREL de faire un essai de la pompe et nous avons eu la désagréable surprise de découvrir que le contacteur était grillé. Alors, pour faire démarrer la pompe, il fallait changer le système de câblage Le groupe électrogène de 2,5 KW étant trop faible, il a fallu ajouter un deuxième groupe en parallèle de 1,5 KW, ce qui a permis de démarrer la pompe mais, pour le forage, cela était insuffisant. Aussi, nous avons téléphoné à notre chauffeur afin qu'il nous loue un groupe électrogène beaucoup plus puissant que le nôtre. Les deux personnes du MHAVE sont reparties pour Port-au-Prince.

Vendredi matin, un groupe de 5,5KW acheminé en brouette par 3 personnes (deux devant et une derrière) nous a permis de terminer notre essai de débit.

Samedi 15 novembre, direction Platon Letan, sur le forage. En arrivant, tout se passe bien mais à 48 m, la pompe refuse de descendre sans que personne ne sache pourquoi ; on a évoqué plusieurs possibilités même un sabotage ou quelque chose dépassant dans le tuyau.

Rien à faire ! On a alors tout rangé et on est rentré à la maison. Jean-Marie m'a demandé de trouver la cause…

En arrivant à la maison, Antoine est parti pour Anse à Galets pour rentrer à Port-au-Prince devant prendre l'avion le lendemain dimanche .

Jean-Marie, Rafael et moi, nous sommes allés faire un tour à Mare Sucrin à 15km de là (où se trouve une autre pompe solaire). Puis, vers18h, nous sommes redescendus à Anse à Galets pour le départ de Jean-Marie et de Rafael qui doivent prendre leur avion le lundi.

Dimanche matin, alors que Jean-Marie et Rafael ont pris le bateau pour rejoindre Port-au-Prince, je suis retourné à Nan 27 pour les rangements et me suis senti plus décontracté.

Le mercredi 19, j'ai profité du marché de Palma et donc d'une voiture pour aller à Port-au-Prince afin de trouver une corde plus solide (j'ai décidé de la doubler) que celle déjà existante de la pompe. J'ai acheté 100 m de corde et suis rentré jeudi soir à la Gonâve.

Et vendredi matin, je suis retourné sur le forage de Platon Letan avec 3 hommes et la pompe d'essai. En arrivant, nous avons décidé de casser la dalle en béton qui était placée en haut du tubage pour le protéger. Après avoir cassé toute la dalle, nous avons découvert qu'il y avait un trou de plus de 30 à 40 cm de large sur 1,50 à 2,00 m de profondeur ; on a fini par se rendre compte de la présence de ce trou car la dalle ne tenait plus du tout (elle était comme suspendue !). Comme il y a eu beaucoup de pluie lors des cyclones et que l'eau a alors submergé de plus d'un mètre cette dalle, nous avons pensé qu'une portion de roche s'était détachée et avait écrasé le tuyau de PVC à moins de 48 m de profondeur. Nous avons alors décidé de continuer à prospecter en descendant une vieille pompe afin de trouver la cause. Et c'est là que l'on a découvert que le tuyau était percé car il y avait de la boue. Tout reste alors à refaire !!!! En arrivant à la maison de Nan 27, j'ai téléphoné à Jean-Marie pour lui dire mais il n'était pas là (probablement déjà parti pour une nouvelle mission).

Le lundi 24 novembre dans l'après-midi, la population a organisé une réunion car elle souhaitait que je leur explique ce qui se passait. Je l'ai fait et l'on m'a demandé quelle serait la solution, ce à quoi j'ai répondu que je ne savais pas pour l'instant..

Puis, lors d'un entretien téléphonique avec le responsable d'Aquassistance, il a été décidé de repousser ce problème à plus tard et de se concentrer sur Boucanlamare.

B- : Compte-rendu journalier :

L 03/11/08	Arrivée en fin de journée
M 04/11/08	Achats nécessaires (lits, gazinière, nourriture non trouvée à Palma) pour recevoir les 3 personnes d'Aquassistance (Jean-Marie BATTAREL, Antoine MERCERON, Rafael PORRAS) et les 2 personnes du MHAVE (Belinda BAH, Henri BOUCICAUT)
Me 05/11/08	Fin des achats à Port au Prince, départ pour l'île de la Gonâve Achats de nourriture au marché de Palma avant de rejoindre Nan 27
J 06/11/08	Mise en place de la logistique pour l'accueil de 6 personnes.

V 07/11/08	Envoi de Gabriel VADNER (vice-président de Soley Lakay Ayiti) à Port-au-Prince pour aller chercher les 3 personnes d'Aquassistance
S08/11/08	Arrivée des personnes d'Aquassistance le soir
D09/11/08	Prospection sur les deux forages (Boucanlamare et Platon Letan)
L 10/11/08	Différentes études
M11/11/08	Problème avec contacteur
Me 12/11/08	Démarches à Palma puis Anse à Galets pour un accès Internet Arrivée des 2 personnes du MHAVE
J 13/11/08	Recherche de « bourricots » pour le transport des groupes électrogènes, puis recherche d'un groupe plus puissant Retour des 2 personnes du MHAVE
V 14/11/08	Arrivée par brouette d'un nouveau groupe électrogène et fin des essais de débit à Boucanlamare
S15/11/08	Essais sur le forage de Platon Letan mais problème à partir de 48m. Départ d'Antoine pour Port-au-Prince Déplacement sur le site de Platon Letan avec Jean-Marie et Rafael puis descente à Anse à Galets
D16/11/08	Départ de Jean-Marie et Rafael pour Port-au-Prince Retour à Nan 27 et rangements
L17/11/08 M18/11/08	Suivi du projet « Aide alimentaire » mené en parallèle (mis en place à la suite des cyclones, n'ayant aucun lien avec le projet de pompe solaire à Boucanlamare et financé en totalité par des particuliers).
Me 19/11/08	Descente à Anse à Galets pour aller acheter une corde à Port-au-Prince
J 20/11/08	Retour de Port-au-Prince
V 21/11/08	Retour sur le forage de Platon Letan et découverte du problème avec le PVC cassé par une chute de roche (probablement suite aux fortes pluies des cyclones)
S22/11/08 D23/11/08	Un peu de mise à jour dans les papiers !!!
L 24/11/08	Réunion avec la population de Platon Letan
M 25/11/08 Me 26/11/08	Décapage d'une plate-forme (16 m x 11 m), recouverte d'une couche de 10 cm de tif pour déposer les parpaings qui vont être réalisés pour le projet de Boucanlamare
J 27/11/08 V 28/11/08 S29/11/08 D30/11/08 L 01/12/08 M02/12/08	Achat et acheminement de sacs de ciment, de sable (2 jours), de gravier pour la réalisation des parpaings. Mise en place d'équipes de travail. Dernier bilan de la mission « Aide alimentaire
Me	Départ de Nan 27

03/12/08	
J 04/12/08	Port-au-Prince
V 05/12/08	Retour en France

C- : Aspect financier :

« Aquassistance » a pris en charge les quatre billets d'avion (3 pour son personnel et un pour notre président) et les frais de déplacement de son personnel jusqu'à l'île de La Gonâve.

« Soley Lakay » a pris en charge les coûts de transport, d'hébergement et de nourriture de Jules Bert Jean, les frais de nourriture des trois membres d'Aquassistance sur l'île de La Gonâve ainsi que ceux des 2 personnes du MHAVE. Les frais d'hébergement se résument à l'achat de matelas puisque toutes les personnes ont été hébergées sur le site de Nan 27.

D- : Suites à donner au projet :

Au regard des calculs de débits et de l'évolution du projet (deux bornes-fontaines en plus et un réservoir à mettre en hauteur), il reste à recalculer le nombre de panneaux nécessaires, à trouver la pompe la plus appropriée et à effectuer les commandes.

Sur place, la population doit continuer à réaliser des parpaings pour la construction du réservoir, des kiosques et de la maison du gardien. Elle aura aussi à creuser les tranchées et à réaliser un nouveau tronçon de route pour accéder au nouvel emplacement du réservoir.

E- : Remerciements :

Malgré de nombreuses embûches, le calcul de débit du forage de Boucanlamare a pu être correctement réalisé. Cette mission, particulièrement difficile à gérer, a aussi permis à notre association d'étendre et d'approfondir notre réseau de relations en Haïti. Elle a aussi été l'occasion d'une plus grande reconnaissance de notre travail et de son efficacité par l'Etat haÏtien représenté par les autorités locales. Cette réussite a pu se concrétiser grâce à un partenariat avec :

- la population locale qui a apporté son aide pour le transport du matériel fait avec des ânes ou des brouettes
- Gabriel Vadner, vice-président de l'association « Soley Lakay Ayiti », qui a accueilli les membres d'Aquassistance et a contribué à l'organisation logistique et plus spécialement avec la population locale

- « Aquassistance » qui a pris techniquement en charge le calcul de débit du forage de Boucanlamare et a assuré le financement du transport de son personnel jusqu'à l'île de La Gonâve ainsi que le billet d'avion de Jules Bert
- le MHAVE qui, par la présence de Belinda BAH et de Henri BEAUCICAUT nous ont manifesté leur soutien
- « Soley Lakay Frans » qui a coordonné l'ensemble et plus spécialement Jules Bert Jean, présent tout au long de cette mission

* Quand on est nombreux, la charge n'est pas lourde

Projet de réalisation d'une pompe solaire à Boucanlamare

sur l'île de La Gonâve (HAÏTI)

Troisième phase :
réalisation des constructions et dédouanement des marchandises
du 23 février au 24 juin 2009

Nom du demandeur :	ASSOCIATION « SOLEY LAKAY » 2, rue Alcide de Gaspéri 49240 AVRILLE Tel : 02 41 34 47 17 Courriel : soleylakay.jean@laposte.net

Octobre 2009

A- Descriptif

1. L'organisation des différents chantiers

Les constructions à entreprendre étant nombreuses : routes, pont, citerne, maison, borne-fontaine et situées dans six lieux différents, il a fallu procéder à la constitution de groupes :

- un groupe de maçons et de manœuvres (groupe A)
- un groupe de personnes chargées de mettre en état la route qui donne accès aux différents lieux de construction pour l'ensemble du projet et aussi chargées de la fabrication des parpaings (groupe B)
- un groupe composé de femmes chargées d'apporter des pierres et des remblais

2. Actions réalisées

- la route et le pont

En raison des modifications apportées au projet, à savoir l'ajout de 3 bornes-fontaines, il a été nécessaire d'implanter la citerne en hauteur, ce qui a nécessité la construction d'une route (près d'un kilomètre) et d'un pont pour permettre à un véhicule de passer entre deux précipices afin d'acheminer le matériel jusqu'à l'emplacement de la citerne. C'est le groupe B qui a été responsable de ce chantier ; il a dû, avec des moyens précaires (pelles, masses, pioches…), faire face aux nombreuses difficultés rencontrées dont le non-approvisionnement des matériaux nécessaires, ce qui a entraîné de nombreux aller-retour sur Anse à Galets, des temps et contre-temps.

Des semaines de burinage ont été nécessaires avant de passer à l'empierrement et au bétonnage de la route. Pour le pont, il a fallu, en plus, fabriquer des parpaings.

A ce groupe, était associée une équipe de femmes chargées de préparer le repas journalier des ouvriers, selon la coutume du pays.

Travaux concernant la route

Travaux concernant le pont

Préparation des repas

- la citerne

La fondation a pris beaucoup de temps. Il a fallu creuser de 80 à 90 cm sur une circonférence de 7m de diamètre. Puis, une couche de 10 cm de béton de propreté a été réalisée et recouverte d'une bâche noire dépassant de 25 cm de part et d'autre. Sur cette bâche, ont été déposées des ferrailles 3/8 quadrillées en 20x20. Puis, 25cm de béton a été coulé. Enfin, on a placé des ferrailles en attente avant de monter les parpaings.

Fondations de la citerne

Les parpaings, tous réalisés à la main, ont été montés sur deux parois distantes de 20cm. Puis, l'intervalle entre celles-ci a été comblé de béton ferraillé. Cette technique, très solide, présente aussi l'avantage d'éviter les coffrages intérieur et extérieur (très difficile de trouver des planches en Haïti). Au final, la citerne a une capacité de 47,33 m³ et un volume brut de 57,697 m³.

Parois et finition de la citerne

Il reste à enduire l'intérieur d'un produit d'étanchéité et de la recouvrir.

- les bornes-fontaines

Celles-ci, au nombre de trois, ont été beaucoup plus simples à réaliser, même si les accès ont été problématiques et que, là encore, il a fallu réaliser des routes. Par contre, les tranchées ont demandé beaucoup de travail à la population locale : plus d'un kilomètre de longueur sur 40 cm de profondeur, à faire, bénévolement, avec des pelles et des pioches, sous un soleil de plomb.

Elles ont aussi nécessité une grande vigilance pour éviter des conflits de propriété car il fallait par moments traverser des champs, des jardins ou passer devant des habitations.

Chacune des bornes-fontaines possède une fenêtre avec volets et une porte fermant à clé. C'est le fontainier qui sera responsable de venir faire les relevés du compteur basse pression installé à l'intérieur, ce qui permettra de facturer l'eau utilisée.

- la maison de gardien

C'est la partie qui a été la plus simple à réaliser. Une fois les fondations terminées, le groupe C a remblayé puis la maison a été complètement réalisée sous la responsabilité de maçons locaux .

- le dédouanement

C'est non seulement la partie qui a été la plus difficile du projet, mais aussi celle qui nous a minés et plus spécialement Jules Bert JEAN, président de l'association qui a dû s'affronter à cette « mafia » qu'est devenue la douane en Haïti. C'est à décourager toutes les meilleures volontés et à donner envie de se révolter contre le gouvernement haïtien pour qui l'on travaille sans compter. Ce fut une « prise de tête » de plus d'un mois et demi, avec divers rebondissements et une facture finale de l'inconcevable (même si nous avons pu, après moult discussions et démarches faire supprimer une taxe de déclaration tardive qui n'avait aucune raison d'être mais s'élevait tout de même à 4272$US)

- le transport et stockage des marchandises dédouanées

Dès le dédouanement des marchandises, l'ensemble a d'abord été acheminé par bateau à Anse à Galets. Puis, du lundi 22 juin 22h35 au mercredi matin 3h, ce fut un ballet ininterrompu de camions (2) et pick-up (3). Sans relâche, neuf personnes ont travaillé au transport et à la mise en sécurité du matériel (Nan 27 et Boucanlamare). Ce fut une vraie course contre la montre car 8h plus tard, Jules Bert JEAN s'envolait pour la France.

1- Chargement du bateau à Port au Prince

2- Départ pour l'île de la Gonâve

3- Déchargement à Anse à Galets

4-Chargement d'un pick-up pour Boucanlamare

Le bon déroulement des actions décrites ci-dessus a été gêné par des problèmes liés au climat du moment et au manque d'infra-structures dans le pays d'Haïti et plus spécialement sur l'île de la Gonâve :

- avec le début de la saison des pluies, plusieurs pistes ont été rendues impraticables, de nombreuses crevaisons de pneus ont été à déplorer et, après chaque passage de pluie, il a fallu recommencer l'empierrement des routes ou réparer certains tronçons. Tout est toujours à refaire ! Il en est de même pour les tranchées qui, suite aux pluies torrentielles du mois d'août, se sont rebouchées et sont donc à recreuser
- l'approvisionnement des matériaux, qui se fait à Anse à Galets (environ 18 km de piste) est toujours très aléatoire. Il n'est pas rare de s'entendre dire : « aujourd'hui, pas de planches, pas de ciment, repassez demain si Bon Dieu veut » ou « le chauffeur ne va pas prendre le risque de rouler sur des pistes défoncées » etc…

Tous ces éléments font que ça se traduit par une perte de temps et des surcoûts, car il faut tout de même se déplacer pour aller voir, et parfois même, rester sur place, donc payer une chambre d'hôtel etc…

Mais la difficulté majeure de cette mission a été le dédouanement des marchandises qui pour nous prend le qualificatif de « scandale de la douane » (voir détails dans le compte-rendu journalier du 11 mai au fin juin). Tout est à dénoncer :

- le personnel non formé : les services de douane sont informatisés mais les personnes ne savent pas utiliser correctement l'ordinateur, les douaniers n'ont aucune connaissance de la valeur commerciale des marchandises (n'arrivent pas à repérer ce qui est noté sur la liste) …
- le manque de rigueur et d'organisation du personnel : les bureaux ouvrent à 8h30 mais on peut arriver à 9h sans problème ou même rester chez soi pour regarder un match de foot à la télé, la hiérarchie est très lourde (ce n'est jamais la bonne personne…mais qui est donc la personne responsable et où est-elle ?)…
- les problèmes matériels : de nombreuses coupures d'électricité et rien pour prendre le relais alors que le service est informatisé…
- la corruption : avec la liste des marchandises, était annexée une note sur laquelle figurait que « s'agissant d'un projet humanitaire, la valeur commerciale est considérée comme nulle » et pourtant, cela n'a pas empêché d'avoir à régler 14787,30$ US (après avoir pu faire annuler la somme de 4272$US qui correspondait à une amende pour déclaration tardive, non justifiée, mais établie pour décourager et ayant pour objectif non exprimé d'aboutir à ce que, finalement, les démarches de dédouanement soient abandonnées, ce qui permet de récupérer les marchandises et de les revendre), somme à laquelle il a fallu ajouter d'autres frais (1200$US de récupération de marchandises, 7000 gourdes pour le transport du container, 3200 gourdes de droit de dépôt, 2000 gourdes et 200$US pour le

port Terminal) et des frais annexes engendrés par l'attente sur place (hôtel, nourriture, déplacements) et par la manipulation pour vérification (8 personnes). Les diverses démarches entreprises près de personnes influentes (M.Henri BOUCICAUT, Directeur à la Coopération Inter-Haïtienne du MHAVE, Mme Michèle PIERRE-LOUIS, 1er Ministre) n'ont pas abouti. Seul, M.ERISCA, inspecteur de douane, est intervenu près du Directeur de douane de DELMAS ; c'est lui qui nous a obtenu la suppression de l'amende de déclaration tardive. A cela, on peut ajouter quelques petits larcins lors de la vérification du matériel et de diverses manutentions ; nos caisses ont même été démontées et revendues comme planches sur le marché de Port au Prince.

A la douane, la corruption est présente à tout niveau hiérarchique !!!

B- : Compte-rendu journalier

L.23 février 2009	Arrivée en fin de journée de Jules Bert Jean, président de « Soley Lakay Frans » dans la capitale haïtienne : Port au Prince
M. 24 février	Prise de contact de l'atmosphère ambiante (assez sécurisée) et achat de provisions pour aller à la Gonâve.
Me. 25 février	Traversée en bateau du golfe de la Gonâve (2h). Arrivée à Anse-à-Galets, ville principale de l'île de la Gonâve et acheminement à Nan 27 en taxi brousse (3h pour 15km).
J.26 février	Visite des sites ; prise de contact avec les autorités locales et rencontre de l'ensemble des personnes qualifiées dans le bâtiment, et plus spécialement la maçonnerie, afin de programmer une réunion et de planifier le démarrage du chantier et la répartition des tâches
V.27 février	A 8h, réunion sur le site de Boucanlamare pour programmer le démarrage du chantier et voir en détail la répartition des tâches : Pour le démarrage, il faut 3 groupes : • G.A : Maçons et Manœuvres • G.B : Personnes chargées de mettre en état la route qui donne accès aux différents lieux de construction (6) pour l'ensemble du projet (citerne, maison de gardien, 3 bornes-fontaines) et aussi chargées de la fabrication des parpaings • G.C : Groupe composé de femmes chargées d'apporter des pierres et des remblais.
L.2 mars	Début d'activités du groupe : • fabrication de parpaings

	• préparation de la route • construction d'un pont pour la route donnant accès à la citerne
M. 3 mars	Traçage de la citerne et de la maison du gardien.
Me. 4 mars	Début de la construction de la maison du gardien (il faut attendre pour la citerne car le pont n'est pas terminé).
V. 13 mars	Le premier camion de matériaux franchit le pont, même si ce dernier n'est pas complètement terminé. Le chantier de la citerne peut alors commencer.
Du L.16 au M.31 mars	Réalisation des fondations de la citerne (7 m de diamètre), enterrée sur une moyenne de 0,80 m ; les groupes A et B ont retiré plus de 30 m³ de roche et de terre.
L. 6 avril	Traçage des trois bornes-fontaines par le groupe A.
V.10 avril	Jour férié en Haïti
Du M.14 avril au V. 22 mai	Suite des travaux par les 3 groupes.
L.11 mai	Départ de Jules Bert Jean pour Port au Prince afin d'effectuer le dédouanement des marchandises.
M.12 mai	Rendez-vous au bureau du Ministère des HAïtiens Vivant à l'Etranger, pour voir comment l'association Soley Lakay peut bénéficier d'une franchise douanière (de 10h à 13h30) ; un rendez-vous est programmé pour le lendemain au même lieu : il faut apporter une lettre rédigée pour une demande de franchise douanière et une photocopie du projet.
Me.13 mai	Dépôt du dossier au Ministère des HAïtiens Vivant à l'Etranger. Dépôt d'un autre dossier à la DG.I (Direction Générale des Impôts) pour avoir un numéro de matricule fiscal.
J.14 mai	Démarches diverses pour rencontrer des personnalités influentes.
V.15 mai	Retour de Jules Bert Jean à la Gonâve
S.16 mai	Réunion avec les gens du village pour faire le point.
L.18 mai	Fête du drapeau.
M .19 mai	Retour de Jules Bert Jean à Port au Prince. Rendez-vous à la douane pour vérifier le conteneur mais impossibilité (malgré le rendez-vous pris, pas d'inspecteur disponible !)
Me.20 mai	Organisation de la visite du conteneur : en raison de son volume (20 pieds), l'inspecteur demande de prévoir 8 autres personnes pour pouvoir décharger et recharger les marchandises …Cette opération va durer de 10h à 16h 20.
J.21 mai	Jour férié (Ascension).
Du L.25 mai au V.29 mai	Attente de réponse de la douane.

V.29 mai	Retour de Jules Bert Jean à la Gonâve.
S.30 mai	Réunion de mise au point avec les 3 groupes : • au sujet des travaux et du paiement des employés • au sujet du dédouanement
L.1er juin	Retour de Jules Bert Jean à Port au Prince. Prise de contact avec la douane. Deux informations : • le dossier avance • le dossier de dédouanement (n° d'enregistrement : 13844) est frappé d'une amende de déclaration tardive. Découverte d'un montant à payer complètement irréaliste (781702,28 gourdes, soit 14502,82 € auquel il faudra ajouter des frais de stockage à raison de 43 $US par jour).
M.2 juin	Recherche d'un port sécurisé et d'un bateau pour assurer le transport de Port au Prince à Anse à Galets dès que cela sera possible.
Me.3 juin	Appel téléphonique du Ministère des HAïtiens Vivant à l'Etranger : il faut aller au Ministère le plus tôt possible pour refaire la lettre de demande.
J. 4 juin	Journée passée à la douane en attente de la réparation d'une panne d'informatique.
V.5 juin	Rendez-vous à 10 h avec un inspecteur de douane pour contrôler le dossier et revérifier le numéro du conteneur. Retour à la Gonâve ; rendez-vous avec M Lefils BRICE, Coordonnateur CASEC (Conseil d'administration de la Section Communale) de la 11ème section afin de l'informer de l'amende de déclaration tardive et de lui demander d'intervenir pour la faire supprimer.
L.8 juin	Rédaction d'une lettre de demande d'annulation de l'amende pour déclaration tardive et dépôt de cette lettre près du directeur de la douane.
M.9 juin	Rendez-vous avec M.Joseph Alcime HENRY, assistant directeur du port APN (Autorité Portuaire Nationale), seul port sécurisé en Haïti, pour demander l'autorisation de pouvoir y accoster un voilier. Autorisation refusée !
Me.10 juin	Le voilier est arrivé mais pas de port sécurisé pour jeter l'ancre ; il doit attendre au large…
J.11 juin	Jour férié en Haïti (fête Dieu).
V.12 juin	Très peu de bureaux ouverts… Las d'attendre, le voilier retourne sur la Gonâve.
L.15 juin	Bonne nouvelle : l'amende est annulée. (soit un gain de 4272$US)
M.16 juin	Appel téléphonique de M ERISCA, un inspecteur de douane, pour fixer une rencontre afin de définir toutes les modalités de paiement .
Me.17 juin	Le dossier est prêt mais pas de directeur pour signer…

J.18 juin	Appel téléphonique de M. ERISCA qui informe : • que le dossier a été signé par le directeur • qu'il faut vite aller à la banque avant qu'elle ne ferme pour acheter un chèque bancaire de direction afin de régler la douane. Impossibilité de régler ce jour car la banque est fermée. Prise de contact pour un nouveau voilier. Prise de contact avec M. Richard LEBRUN, directeur commercial du port privé Varreux pour une autorisation d'accostage. Autorisation accordée pour un montant de 250 $US (pour 2h de manipulation des marchandises).
S.20 juin	Règlement de l'ensemble des frais de douane. Le conteneur quitte le port Haïti Terminal.
L.22juin	Arrivée du voilier. Vers 16h, départ pour la Gonâve. Arrivée à Anse à Galets à 22h35 et début du déchargement ; nous sommes arrivés au port d'Anse -à-Galets. Le déchargement commence
M.23 juin	A 0h30, le premier camion est chargé et part pour 15 km de piste Le transport prendra toute la journée du mardi (dont une première partie sous une pluie battante) ; il se terminera à 21h20. Cinq véhicules (2 camions et 3 pick-up) ont fait des navettes incessantes (2 voyages aller-retour pour chacun des camions et 3 voyages aller-retour pour les pick-up) Huit personnes en plus de Jules Bert JEAN ont effectué les manutentions et rangé en sécurité le matériel sur les sites de Boucanlamare et de Nan 27).
Me. 24 juin	Préparatifs mouvementés pour un retour en France de Jules Bert prévu à 11h. Départ de Nan 27 en taxi brousse à 3h. Traversée en bateau à 6h. Trajet de Cariès à Port au Prince en taxi ; arrivée à l'aéroport à 10h (pour un départ à 11h).

C- : Aspect financier :

Pour ce qui est des constructions, le budget s'équilibre grâce à une participation locale plus importante que prévue dans le budget prévisionnel.

Par contre, nous avons dû faire face à un gros déficit en ce qui concerne la douane (près de 10 000 €). En effet, un dilemme se posait à nous : soit ne pas cautionner la corruption et laisser les marchandises,

soit trouver les moyens de régler et récupérer les marchandises. Nous avons opté pour cette dernière solution mais avons contracté des dettes importantes pour notre association.

Suite à toutes les démarches entreprises pour combler notre déficit, Aquassistance a répondu favorablement à notre demande et nous l'en remercions vivement ; elle a consenti à nous verser 5 000 €. Reste à trouver 5 000 € !

D- : Suites à donner au projet :

Suite à l'aide financière accordée par Aquassistance, à une soirée festive organisée très prochainement et pour laquelle nous envisageons une rentrée d'argent de 1 500 €, et enfin à des transferts de compte (projet d'aide alimentaire que nous menons en parallèle, suite aux cyclones de 2008), nous envisageons de terminer le projet de Boucanlamare.

Pour cela, la population va devoir recreuser les tranchées bouchées suite aux pluies torrentielles d'août 2009, Jules Bert JEAN va terminer la citerne (étanchéité et couverture) et préparer la structure pour supporter les panneaux solaires.

Puis, une équipe technique d'Aquassistance (2 ou 3 personnes) viendra procéder à l'installation des panneaux solaires et à la mise en service de la pompe (avec quatre points de distribution dont une école branchée en direct).

E- : Remerciements :

Pour cette mission, Soley Lakay se doit de remercier plusieurs personnes qui ont contribué à sa réussite :

- Jules Bert JEAN, son président, qui a supervisé l'ensemble des opérations, s'est démené sans compter et plus spécialement dans tous les problèmes de dédouanement
- la population locale qui s'implique de plus en plus, a accepté de travailler bénévolement le samedi matin et a réalisé l'ensemble des canalisations (malheureusement à refaire en raison de fortes pluies)
- M. Clermont, délégué général d'Aquassistance, pour son appui technique et son aide financière
- M. Erisca et son directeur pour l'annulation de l'amende pour déclaration tardive à la douane
- M. Colin, vice-président de la Communauté Urbaine Grand Lyon pour le courrier adressé près de M. Kouchner, Ministre des Affaires étrangères et européennes
- M. Laffineur, Maire d'Avrillé pour le prêt d'un local afin de stocker le matériel devant être acheminé et pour son courrier près de M. Bechu, Président du conseil Général du Maine et Loire et M. Auxiette, Président du Conseil Régional des Pays de la Loire

Projet de réalisation d'une pompe solaire à Boucanlamare sur l'île de La Gonâve (HAÏTI)

Quatrième phase :
Installation des panneaux et raccordement
du 16 novembre au 24 décembre 2009

Nom du demandeur :	ASSOCIATION « SOLEY LAKAY » 2, rue Alcide de Gaspéri 49240 AVRILLE Tel : 02 41 34 47 17 Courriel : soleylakay.jean@laposte.net

Janvier 2010

A- Descriptif

1. Organisation temporelle

Cette dernière phase se compose de deux parties.

Dans un premier temps, ce sont des travaux de terrassement et de maçonnerie supervisés par Jules Bert JEAN, président de l'association (maçon et électricien de métier) et pouvant être réalisés par la population locale : la structure supportant les panneaux photovoltaïques et les tranchées pour acheminer l'eau de la citerne aux trois bornes-fontaines.

Dans un deuxième temps, il s'agit de l'installation des panneaux, des branchements, de la mise en réseau avec les bornes-fontaines et des essais avant que l'ensemble ne fonctionne. Cette tâche a été essentiellement réalisée par le personnel d'Aquassistance (trois personnes se sont déplacées à cet effet) ; ce fut aussi l'occasion de « former » un étudiant du village à la résolution de petites pannes.

2. Actions réalisées

- la structure pour panneaux

Il a fallu faire les semelles, couler des poteaux dont la hauteur varie de 2,30 m à 1,90 m (panneaux à disposer sur un plan incliné) et installer les rampes.

- les tranchées

Celles-ci avaient déjà été faites par la population fin mai-début juin 2009 car les installations auraient dû être terminées pour cette période mais ce ne fut pas possible en raison de gros problèmes de dédouanement. Suite à des pluies entre juillet et novembre, il a fallu les refaire, ce qui a posé polémique au sein de la population qui ne voulait pas, pour une deuxième fois, travailler bénévolement.

Les opérations qui suivent ont été essentiellement réalisées par l'équipe d'Aquassistance.

- l'installation des panneaux et leurs branchements

Il fallait d'abord assembler les panneaux, puis les fixer et faire les branchements électriques.

- la fixation de la tête de forage

- le câblage de la citerne aux bornes-fontaines

Cette activité a nécessité beaucoup de force physique car il fallait dérouler les tuyaux (environ 1km) sans aucun matériel.

Les grosses bobines de tuyaux avaient été stockées dans la maison de gardien de juin à décembre. Depuis le forage, il a fallu les dérouler jusqu'aux bornes-fontaines, les sécuriser et effectuer les branchements aux bornes-fontaines.

- la fixation de la vanne

- les essais

Puis, la citerne dont l'étanchéité avait été préalablement réalisée, a été équipée d'un flotteur. Elle a ensuite été remplie et l'ensemble du système de pompage a été testé. Quelle ne fut pas la joie des habitants qui allaient maintenant avoir de l'eau à proximité de leur habitation et, de surcroît, de l'eau de qualité !

4. Difficultés rencontrées

Encore une fois, une des difficultés est que l'on manque de tout ! Ainsi, par exemple, pour trouver deux bouts de tuyau, il a fallu y consacrer une journée et…sans succès ! C'est souvent ainsi. C'est la même chose pour les pistes qui ne sont pas praticables et hyper dangereuses.

Un autre problème est le manque de formation des ouvriers. Ainsi, ils sont incapables de lire un plan mais quand on leur pose la question, ils disent « oui ». Si bien qu'après leur avoir fait confiance pour la semelle de la structure, il a fallu tout casser et tout recommencer. Il faut toujours être présent et leur dire précisément quoi faire et comment faire. Des choses courantes comme la construction d'une petite maison, la fabrication de parpaings…ne posent pas de problème.

Le retard occasionné par les problèmes de douane a aussi été un handicap car, pour les tranchées, par exemple, les villageois n'ont jamais accepté de recreuser une deuxième fois gratuitement. Il faut dire

aussi que les gens sont de plus en plus pauvres et que ce type de projet leur donne du travail et donc un petit salaire occasionnel.

B- : Compte-rendu journalier

L.16 novembre	Arrivée en fin de journée de Jules Bert Jean, président de « Soley Lakay Frans » dans la capitale haïtienne : Port au Prince
M. 17 novembre	Rencontre avec la personne suivant notre dossier à l'Ambassade de France. Provisions avant de partir sur l'île de la Gonâve.
Me. 18 novembre	1ère journée sur l'île de la Gonâve ; rencontre avec les gens de Boucanlamare. Deux chantiers se mettent en route : un pour la structure des panneaux solaires et l'autre pour les tranchées des bornes-fontaines (qui avaient été rebouchées). Mme Mistha JULES, gardienne de la maison du site de Nan 27, avait déjà fait venir deux camions de matériaux.
J.19 novembre	Réunion avec tous les ouvriers. Il a été décidé que tout démarrerait le lundi suivant 23 novembre.
L. 23 novembre	Avant de démarrer le travail, des discussions assez fortes s'engagent. Les ouvriers demandent à être payés plus cher ; finalement, nous restons sur les mêmes bases. Lorsque le plan de la structure est présenté, tous les ouvriers disent qu'ils savent faire mais il en sera autrement et finalement, même les chefs de chantier, ne savent absolument pas travailler sur plan.
M. 24 novembre	Nettoyage du terrain et terrassement pour faire les semelles. Déplacement pour aller passer les commandes sur Anse à Galets, ce qui prend toute la journée.
Me. 25 novembre	Suite des travaux de terrassement. Fin de la pose de l'étanchéité de la citerne.
J. 26 novembre	Toutes les semelles sont fouillées et coulées.
V. 27 novembre	Coffrage et coulage des longrines avec beaucoup de difficultés en raison des problèmes de dos de Jules Bert JEAN. Mais il est dans l'obligation d'être présent car les ouvriers n'ont pas l'habitude de se servir des serre-joints, des étais…et ne savent pas lire le plan.
S. 28 novembre	La dernière longrine est coulée et le parpaing du regard décoffré.
Du L. 30 novembre au Me. 2 décembre	Fin d'un chantier : la structure est prête à supporter les panneaux photovoltaïques. Les tranchées ne sont pas terminées. Nettoyage des chantiers et du matériel.

J. 3 décembre	Déplacement sur Port au Prince pour aller accueillir le personnel d'Aquassistance (3 personnes).
V.4 décembre	Accueil du personnel d'Aquassistance, puis réunion de travail.
S. 5 décembre	Achats divers (matériel et nourriture) dans la capitale avant de rejoindre le port d'embarquement à Cariès. Puis traversée en bateau pour Anse à Galets (arrivée à 14h) et direction Nan 27 (2 heures de piste). Arrivée dans la maison du gardien de Nan 27 et, après un court repos, direction le site de Boucanlamare avant la tombée de la nuit.
D. 6 décembre	Travail d'identification de l'ensemble du matériel toute la journée.
L. 7 décembre	Début de montage des panneaux solaires et fin des tranchées.
M. 8 décembre	Début de montage des panneaux solaires par une des personnes d'Aquassistance, aidée d'un étudiant du village.
Me . 9 décembre	Suite des branchements par Aquassistance. Jules Bert JEAN et une autre personne d'Aquassistance recherchent deux bouts de tuyau manquants ; ils vont au marché de Palma (unique marché hebdomadaire à 2h30 de marche) puis à Anse à Galets mais ne trouvent rien.
J. 10 décembre	Suite de l'installation des panneaux
V. 11 décembre	Refus de l'équipe de tranchées de travailler gratuitement. Après moultes discussions, Jules Bert JEAN finit par donner son accord pour les payer.
S. 12 décembre	Tout fonctionne ; il reste des détails à régler.
L.14 décembre	Départ de l'équipe d'Aquassistance qui doit rejoindre Anse à Galets, puis Port au Prince avant de retourner en France.
Du M. 15 décembre au V.24 décembre	Diverses réunions avec les villageois et le Comité de l'Eau. Classement des papiers ; stockage et inventaire du matériel…

C- : Aspect financier :

La modification du projet de départ (citerne éloignée du forage et située en hauteur, ajout de trois bornes-fontaines) a entraîné une augmentation de panneaux photovoltaïques. Il nous a alors fallu modifier la structure de support des panneaux et cela a eu un coût. Toutefois la différence de prix a été prise en charge par Aquassistance.

D- : Suites à donner au projet :

Il reste à clore le site, à en faire l'inauguration avec les personnalités locales, les villageois …et à y apposer une plaque indiquant tous les partenaires (financiers et techniques) de ces ouvrages.

E- : Remerciements :

Pour cette dernière mission, nous devons remercier Jules Bert JEAN, président de l'association ainsi que Jean-Marie BATTAREL, Antoine JOUANETON et Raphaël PORRAS, constituant l'équipe d'Aquassistance. Grâce à eux, cette partie très technique a permis d'aboutir à la réussite du projet.

Conclusion

Ce projet, plus ambitieux qu'initialement, a été jonché d'imprévus et même parfois d'embûches. Il nous a demandé une grande dépense d'énergie, quel que soit le poste occupé. Mais les résultats sont là et nous sommes très satisfaits de la réalisation de ce projet. Nous remercions tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à sa réussite. Merci à tous nos partenaires :

- les financeurs : le Conseil Général du Maine et Loire, le Conseil Régional des Pays de la Loire, l'Ambassade de France, le Fonds Eau Grand Lyon/Veolia, Aquassistance
- ceux qui ont apporté leur appui technique : Aquassistance qui a missionné des personnes qualifiées et plus spécialement M. Jean-Marie Battarel qui a été responsable du suivi technique
- les réalisateurs : M. Jules Bert Jean président de Soley Lakay France, la population locale, des membres d'Aquassistance
- toutes les personnalités locales en Haïti : M. Gabriel Vadner vice-président de Soley Lakay Ayiti,, M Brice Lefils le Coordonnateur du CASEC de la 11ème section, M Yves St Hubert le chef ASEC de la 11ème section, M. Joseph Constant, le magistrat d'Anse à Galets, M. Henri Boucicaut directeur à la Coopération Interhaïtienne, Mme Belinda Bah et M. Eric Mondjanagni assistants techniques de la coopération française
- les membres actifs de l'association et plus spécialement René Robin, le trésorier
- tous nos donateurs et sympathisants qui nous accordent leur confiance et nous adressent de nombreux encouragements
- et tous ceux qui, d'une manière ou une autre, ont contribué à l'avancée du projet : M. Guillaume Aubourg pour la recherche de financements, M. Alain Ringnet pour son aide technique…

Toutefois, nous avons deux regrets à formuler :

- le manque d'infrastructures en Haïti et plus spécialement l'absence de routes sur l'île de la Gonâve
- l'absence de contrôle par l'Etat haïtien de sa douane que nous qualifions de mafieuse et qui tire profit du matériel acheminé pour des causes humanitaires